



Commune de SISTERON
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES

CARTE DES ALEAS
 FEUILLE SUD
 (hydrauliques et mouvements de terrain)

Légende :

	Faible	Moyen	Fort
Inondations	I1	I2	I3
Crues des torrents et des ruisseaux torrentiels	T1	T2	T3
Ravinements et ruissellements sur versant	V1	V2	V3
Mouvements de terrain			
Glissement de terrain	G1	G2	G3
Chutes de pierres et de blocs	P1	P2	P3

Axe de divagation pour les phénomènes d'inondations de crues torrentielles et de ruissellements
 Limite du zonage réglementaire

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral N° 2014178-0019 du 27 juin 2014